

WOLUWE-SAINTE-PIERRE

La première micro-forêt plantée à la Résidence Roi Baudouin

Ce jeudi 16 mars 2023 dès 8h30, une vingtaine d'élèves de 6^e primaire de l'école de Joli-Bois ont participé à la plantation de la toute première micro-forêt de Woluwe-Saint-Pierre.

Les quelque 720 arbres de 15 essences différentes ont été plantés dans le parc de la Résidence Roi Baudouin au croisement du Val des Epinettes et de l'avenue Prince Baudouin.

« C'est un projet de longue date qui allie l'humain et la nature, qui plus est de manière intergénérationnelle, » explique le bourgmestre de Woluwe-Saint-Pierre, Benoit Cerexhe (Les Engagés), et le

président du CPAS, Philippe van Cranem (MR). « C'est juste génial pour les familles du quartier et les résidents du home qui vont en profiter et pour les jeunes qui participent à la planta-

tion. Personne n'est dupe quant à l'importance de replanter des arbres en ville pour lutter contre le réchauffement climatique. Notre devoir est de proposer et de réaliser ce type de projets. Et on peut d'ores et déjà vous dire qu'au vu de l'enthousiasme que cela suscite, il y en aura encore beaucoup d'autres. »

« C'est un retour aux sources pour l'école de Joli-Bois amenée à planter un... joli bois », s'amuse l'échevine de l'Enseignement Françoise de Callataj (Les Engagés).

L'organisation SOWoods, spécialisée dans l'implémentation de micro-forêts en zone urbaine, confirme : « Quand ils arrivent le matin, les enfants ont tendance à vouloir repartir. À la fin de la plantation, ils veulent rester et continuer. C'est magique puisque notre démarche se veut avant tout participative, » se réjouit Raphaël Loubert, ingénieur agronome chez SOWoods. ■



Les élèves ont largement contribué ! © D.R.

GANSHOREN

L'antenne Lisa inaugurée

Les AntennesLisa (Locally Integrated Security Antenna) visent à améliorer les relations entre citoyens et forces de l'ordre.

Leur mise en place dans différents quartiers a été approuvée il y a un peu plus de deux par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale via une résolution.

Ganshoren ouvre donc son antenne de quartier et propose un espace relais dédié aux préoccupations de ses citoyens. Plus de proximité et plus de prévention sont à l'ordre du jour de ce projet subsidié totalement par la Ré-

gion pour un montant de 88.600 €.

Par le biais de permanences assurées chaque jour de la semaine par des partenaires locaux, une occasion supplémentaire est ainsi donnée aux habitants de la commune de bénéficier d'une écoute, d'expertises et de services destinés à soutenir leur sentiment de sécurité et de bien-être.

Tant géographiquement qu'humainement parlant, cet endroit se veut neutre et a pour vocation de fournir des services décentralisés tout en créant du lien et de la confiance. ■



Inauguration. © D.R.

SAINTE-JOSSE

Sainte-Josse va planter 30 nouveaux arbres sur son territoire

Sainte-Josse a la main verte. 30 nouveaux arbres seront plantés sur le territoire communal.



© D.C.

La commune de Sainte-Josse va planter 30 nouveaux arbres sur son territoire. Elle dispose d'un patrimoine arboré important et déploie des efforts considérables pour la verdure ainsi que le fleurissement de ses espaces publics.

« Planter des arbres, fleurir les jardinières, encourager la végétalisation des façades, les potagers collectifs, l'éveil à la nature avec un jardin dédié... Nous mettons une politique ambitieuse pour inviter la nature en cœur de ville. Cela participe bien entendu à l'embellissement de la commune, avec en plus un impact positif sur la biodiversité, le captage du CO₂ et la réduction de la chaleur », déclarent en chœur le bourgmestre Emir Kir et l'échevin Mohammed Jabour (PS), en charge de l'Environnement.

Le budget consacré à la plantation des arbres représente plus de 50.000 euros et les lieux concernés par la plantation des 30 nouveaux arbres du 10 au 24 mars sont rue des Deux Tours, rue Gillon, rue Godfried de Bouillon, rue de la Limite, rue Marie Thérèse, rue Saint-François, rue des Secours, rue Tiberghien, rue de la Traversière, rue Verbist et rue Willems. ■